

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2011

Le 25 novembre 2011, à 20 heures, le Conseil légalement convoqué le 15 novembre 2011, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur VERNET Philippe, Maire.

Etaient présents : de NATALE GUY – MOREAU PATRICIA – MAURY YANNICK – CANIAC ALAIN – BUSATO JEAN – CANZIANI MIREILLE – MONMART ALAIN – VARECHARD RENE – TAILLANDIER FRANCK – SOLOHUB SABRINA – COUSTALAT JEAN PIERRE

Etaient absents ou excusés :

- GUILLAUME LIONEL représenté par de NATALE GUY
- AMRANI EMILIE

Secrétaire de séance : BUSATO JEAN

Compte-rendu précédent

Madame MOREAU tient à préciser qu'elle fait partie également de la commission du rû. Tous les membres présents ont signé.

Réforme de la fiscalité de l'aménagement – VERNET Philippe - CM N° 77 347 25 11 2011 01

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

Le conseil municipal décide,

D'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal ;

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

Délibération prise à l'unanimité.

Informations générales communales – CM N° 77 347 08 11 2011 07

♦ Monsieur VERNET rappelle que suite à la demande de Monsieur KHITER Ahmed et de Monsieur DUVAL Michel pour un emplacement de stationnement de taxi, Monsieur CANIAC donne des précisions (1 taxi pour 3 000 habitants – obtention de la licence avec une place de taxi), le conseil donne un avis défavorable à l'emplacement de stationnement de taxi. CONTRE : 03 – ABSTENTION : 10

♦ Monsieur VERNET informe que le fonds de compensation pour la TVA d'un montant de 28 716.38 € sera versé prochainement.

♦ Nettoyage du lit de la rivière «la Voulzie» : Monsieur de NATALE informe l'assemblée que pendant 2 mois le syndicat de la Voulzie procèdera au libre cours de la rivière.

♦ Monsieur VARECHARD informe que le Président du Syndicat de la Voulzie a répondu favorablement à sa proposition pour la mise en place de barrages flottants dans chacune des communes traversées par la rivière. L'étude et le financement seront étudiés à la prochaine réunion du 08 décembre 2011.

♦ Madame CANZIANI fait appel aux conseillers afin de préparer et installer les différentes manifestations futures.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21H00.